

l'UQAM

S O M M A I R E

- Hommage au recteur p.1
- Doctorat en ressources minérales p.5
- Parutions p.10

Près du double prévu au DEAR!

528 000\$ en fonds spéciaux vont à de l'équipement de recherche et de création



Au delà d'un demi-million, au lieu des 250 000\$ ou 300 000\$ anticipés, c'est la somme qu'a réussi à dégager le décanat des études avancées et de la recherche (DEAR) dans le cadre d'un programme spécial d'équipement pour encourager l'essor de la recherche et de la création.

Lancé début décembre 85 sous la forme d'un concours à l'adresse de tous les professeurs-res de l'UQAM, ce programme nommé «Concours spécial pour le développement de la recherche et de la création», visait à pallier partiellement les carences de financement

avaient le vent dans les voiles, la croissance des budgets des principaux organismes subventionnaires accusait un ralentissement marquant. Ainsi, en 84-85 et en 85-86, les fonds consacrés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et par le Fonds FCAR à l'acquisition d'équipement ont été considérablement réduits. Quant au Conseil de recherches en sciences humaines, il n'a pas dérogé à sa pratique de n'accorder des appareils qu'avec la plus grande parcimonie. «Bien que, dans les circonstances, les professeurs de l'UQAM aient fait preuve d'une compétiti-

leur totale de 1 321 000\$, ce qui donne une idée de l'ampleur des besoins en matière d'appareillage aux fins de recherche et de création.

Comment les sommes ont-elles été attribuées? L'évaluation des demandes a été confiée au comité d'aide financière aux chercheurs-es et créateurs-trices (CAFACC). Les décisions ont été prises par voie de concours à la réunion du 31 janvier. Les critères d'évaluation reposaient sur le bien-fondé de l'équipement demandé pour les travaux de recherche ou de création, le niveau des réalisations antérieures

La ventilation du demi-million

Comment s'est répartie la somme de 528 000\$, qui, soit dit en passant, inclut une injection de 55 000\$ de la part du vice-rectorat aux communications (VRAC) pour des équipements informatiques utilisables à des fins de recherche et de création? D'abord, il y a la contribution du VRAC qui se redistribue en 8 subventions aux centres et labos de recherche. Une tranche de 165 000\$ s'inscrit au poste «autre équipement informati-

que» pour 27 subventions. Puis, une autre tranche, celle-là de 276 000\$, va à de l'équipement scientifique pour 25 subventions. Avec une dernière somme de 32 000\$ en équipement audiovisuel pour 8 subventions, on atteint le total de 528 000\$ pour 68 subventions en réponse à 120 demandes: un taux de succès qui dépasse 50% et selon Madame Lefebvre-Pinard et M. Blain, est largement supérieur à celui qu'on observe — environ 25% — pour des demandes d'équipement auprès d'organismes externes.



M. Marc Blain et Madame Claire Lefebvre-Pinard: «Un témoignage des efforts de l'UQAM pour appuyer l'essor de la recherche et de la création, suivant les axes prioritaires du Plan triennal.»

de la recherche et de la création. La somme provient principalement des sources suivantes: portion du DEAR des frais indirects sur les contrats de recherche gérés à l'Université, subvention générale du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ainsi que soldes répartis mais non utilisés du Programme d'aide financière aux chercheurs-res et aux créateurs-trices, des années antérieures.

En deça des besoins minimaux

Ces deux dernières années, alors que la recherche et la création

ont été remarquables, les moyens financiers qui ont été mis à leur disposition par les organismes externes ont souvent été en deçà des besoins minimaux de leur entreprise de recherche ou de création en matière d'équipement», expliquent Madame Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et de la recherche, et M. Marc Blain, directeur du service de la recherche et de la création.

Un indice révélateur

De la part des professeurs-res, 120 demandes ont été déposées au concours spécial pour une

des candidats-es en matière de recherche ou de création, la recommandation de l'unité institutionnelle ou du département concerné, et enfin, l'importance d'acquiescer l'équipement avant le 31 mai 86. Quant aux conditions d'admissibilité, le (la) professeur-re devait avoir soumis au cours de l'année 85-86 une demande externe de subvention ou de contrat pour un projet de recherche ou de création, ou bénéficier, au cours de cette même année, d'une subvention externe ou d'un contrat géré à l'UQAM pour un projet de recherche ou de création.



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, pour qui le lancement de la Phase II a été l'occasion d'une première intervention publique, s'est déclaré très au fait des problèmes d'espaces «absolument criants» de l'UQAM. Le ministre l'a souligné, l'Université du Québec à Montréal vit des problèmes particuliers, a ses réalités propres et assure une vocation de rayonnement extrêmement importante dans le concert des universités du Grand Montréal; sur le statut de l'UQAM, il a fait allusion à «une certaine latitude».

Conseil d'administration

À sa réunion régulière du 28 janvier, le Conseil d'administration a :

- approuvé le Rapport annuel 1984-85 de l'ombudsman ainsi que les recommandations qui y sont contenues;
- approuvé le renouvellement de la convention collective avec le syndicat des professeurs de l'Université pour la période allant du 1er mars 1986 au 28 février 1989;
- ouvert dix postes de professeurs pour l'année 1986-1987;
- adopté les orientations budgétaires pour l'année 1986-1987;
- choisi la firme d'ingénieurs en charpente Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés inc. du groupe LAVALIN pour la construction de la Phase II;
- choisi la firme d'ingénieurs en mécanique/électricité Bouthillette, Parizeau, Liboiron, Roy et Associés pour la construction de la Phase II;
- choisi la firme de gestionnaires

MENILAN ASSOCIÉS pour assumer la gérance du projet de construction de la PHASE II;

- établi les budgets de contrat pour les honoraires de ces firmes pour l'ensemble des travaux de la Phase II;
- nommé M. Marcel Braitstein au poste de directeur du département d'arts plastiques;
- nommé M. Jacques La Mothe au poste de vice-doyen de la famille des lettres;
- nommé M. Guy Mercier au poste de directeur intérimaire du module des certificats en administration de services;
- approuvé les contingents de la famille des sciences de la gestion;
- modifié certaines politiques d'admission et en a reconduit d'autres;
- apporté une modification à l'annexe IV du document intitulé «La recherche commanditée à l'UQAM: politique et règles de gestion»;
- octroyé des congés sabbatiques

et des congés de perfectionnement pour l'année 1986-1987;

- recommandé au gouvernement du Québec le renouvellement du mandat de M. Gilbert Dionne comme membre du Conseil d'administration de l'UQAM à l'un des sièges réservés aux vice-recteurs;
- autorisé la signature d'un contrat de subvention entre l'UQAM et le Centre de recherches pour le développement international;
- désigné Me Benoit Vaillancourt comme secrétaire général intérimaire jusqu'à la nomination du prochain recteur;
- procédé à l'engagement de trois professeurs;
- offert ses félicitations à quatre étudiants du programme MBA de l'UQAM, au professeur Yvan Allaire et au département des sciences administratives, pour les succès remportés au concours annuel d'étude de cas en administration, organisé par l'Université Concordia.

Dernières étapes vers la nomination du prochain recteur ou de la prochaine rectrice

Les noms des candidats officiels qui aspirent au rectorat devraient être connus au moment où vous lirez ces lignes. Le processus de consultation aura lieu du **3 au 24 mars** inclusivement. Tel que prévu au règlement, le comité de sélection rencontrera ensuite les membres réunis du Conseil d'administration et de la commission des études de l'UQAM afin d'échanger sur les résultats de la consultation et sur le nom qu'il s'apprête à recommander à l'Assemblée des gouverneurs. Cette réunion se tiendra le ou vers le **1 avril**, juste après le congé de Pâques. La recommandation du comité de sélection sera présentée à l'Assemblée des gouverneurs à sa réunion du mois

d'avril. Il faudra rajouter encore du temps après cette réunion avant de connaître officiellement le nom de la prochaine rectrice ou du prochain recteur. La demande de décret du Gouvernement, qui constitue la dernière étape avant la nomination par ce dernier, enclenchera tout un processus bureaucratique gouvernemental qui peut prendre jusqu'à un mois...

À surveiller: les différents forums et débats impliquant les candidats officiels, organisés par le comité ad hoc des professeurs (comité d'information et d'animation relatif au rectorat) et l'Association des cadres.

Appels de candidatures étudiantes au Conseil d'administration et à la commission des études

Au Conseil d'administration

En vertu de la loi de l'Université du Québec et des règlements généraux de l'UQ et de l'UQAM et, conformément aux dispositions de la politique concernant la participation étudiante au Conseil d'administration, les étudiants-es ont droit à deux (2) représentants-es de secteurs différents au Conseil d'administration.

Date limite de mise en candidature: le 21 février 86. Votre candidature devra avoir été reçue à cette date au secrétariat général de l'UQAM avant 17 heures.

À la commission des études

En vertu de la même loi, les étudiants-es ont droit à six représentants-es à la commission des études. Chaque secteur a droit à un-e représentant-e dont l'un-e est inscrit-e au second ou au troisième cycle, les cinq autres étant des étudiants-es du premier cycle. Comme la représentante des études avancées a été élue dernièrement et qu'elle vient du secteur des sciences humaines, cet appel s'adresse aux étudiants-es de premier cycle des cinq autres secteurs: arts, formation des maîtres, lettres, sciences et sciences de la gestion.

Date limite de mise en candidature: le 28 février 86. Votre candidature devra avoir été reçue à cette date au secrétariat général de l'UQAM avant 17 heures.

P.S. Voir toutes les informations relatives à ces élections sur les babillards des différents pavillons.

Claude Pichette dans un dernier aveu: «L'UQUAM a été bâtie parce que nous l'aimons»

Extraits choisis du discours prononcé par M. Pichette lors de la cérémonie.

Quitter l'UQAM, c'est arracher une partie de moi-même tant l'intimité entre l'UQAM et moi, la connivence entre vous et moi a été grande au cours de ces huit années de rectorat.

Je suis très fier d'appartenir à l'UQAM et je conserverai toujours ce sentiment d'appartenance à l'Université dans laquelle j'ai vécu 10 années si intenses.

Si l'UQAM est devenue une université modèle, c'est à cause de la connivence de toutes les composantes de l'Université pour réaliser l'UQAM.

C'est aussi à cause de la détermination et de l'enthousiasme de toutes et de tous à faire l'UQAM, professeurs, étudiants, employés et cadres.

L'UQAM c'est une réalisation collective.

L'UQAM en 1986

Ce sont des relations de travail transformées.

C'est une situation financière saine au plan comptable malgré un financement inadéquat.

C'est une université en forte croissance qui a vu sa population étudiante plus que doubler en 7 ans.

C'est une université qui a vigoureusement contribué au rattrapage universitaire des francophones.

C'est aussi un engagement ferme dans le développement des études de 2e et 3e cycles.

C'est une croissance exceptionnelle des subventions externes de recherche.

C'est une progression constante de la qualité de ce que nous faisons, qualité qu'on mesure par la croissance des subventions de recherche et par les succès répétés des professeurs et des étudiants.

C'est une université qui a établi des relations nombreuses avec les universités qui l'entourent et même avec plusieurs universités un peu partout dans le monde.

Tout ça a été réalisé parce qu'il y avait foi et amour dans notre engagement envers l'UQAM. En effet, on ne peut rien réaliser de grand et de solide si on ne croit pas dans ce qu'on fait. Jour après jour, petit à petit, il faut continuer de croire en ce qu'est l'UQAM pour continuer de la bâtir.

On ne réalise rien de bon non plus si on ne le fait avec amour. L'UQAM a été bâtie parce que nous l'aimons...

Je suis convaincu que l'UQAM va continuer de progresser de façon rigoureuse vers ses objectifs d'ouverture à la société et de qualité de sa vie intellectuelle et scientifique parce qu'elle possède un dynamisme peu commun, une vitalité exceptionnelle et une cohésion exemplaire.

Vous m'avez fait l'honneur extraordinaire de travailler avec vous, à faire l'UQAM; c'est un honneur dont je me suis toujours trouvé bien indigne mais vous m'avez rendu la tâche plus facile. Merci.

Longue et belle vie à l'UQAM.



Claude Pichette, visiblement ému. «Vous m'avez fait l'honneur extraordinaire de travailler avec vous, à faire l'UQAM. Merci.»

Décès de M. André Corbeil

M. André Corbeil, professeur au département des sciences comptables depuis 1974, est décédé ces jours derniers. On lui doit la mise sur pied de plusieurs programmes dans ce champ disciplinaire. Très actif au sein de divers organismes comptables, il fut notamment membre du Conseil d'administration de l'Ordre des comptables agréés du Québec, qui lui décerna le titre de Fellow en reconnaissance de son apport éminent à l'essor de la profession.

La collectivité universitaire perd un homme aimé et estimé de tous, tant pour ses qualités de coeur que pour son sens du devoir.

L'uqam

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Section de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177
La section de l'information interne est responsable de la publication de l'uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.
Publicité:
Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177
Photographies:
Service d'audio-visuel
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6873
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Vibrant hommage de la collectivité au recteur Claude Pichette

«Nous sommes tous conscients que sous le rectorat de monsieur Claude Pichette, l'UQAM a véritablement changé de cap, pour devenir une université éminemment respectée. C'est ce passage de l'adolescence animée à une maturité riche de promesses que nous voulons souligner cet après-midi.»

Et bien voilà, le recteur Claude Pichette est parti, après huit ans de leadership. Un seul mot peut définir le sentiment qui flottait dans l'atmosphère des deux grands amphithéâtres remplis ce jour-là pour lui rendre hommage: sincérité. Une équipe impressionnante d'employés-es, de professeurs-es et d'étudiants-es de l'UQAM ont conjugué leurs efforts pour lui offrir un hommage de qualité, à l'image même du personnage. Inspirés par des sentiments authentiques de fierté et de reconnaissance, ils, elles ont donné le meilleur d'eux-mêmes, et ça a paru!

Magie technologique

Des écrans géants installés dans chacune des deux salles permettaient la représentation dans un même temps des activités qui se déroulaient en alternance dans les salles Marie-Gérin-Lajoie et Alfred-Laliberté. Jean Besré et Monique Joly animaient tour à tour la cérémonie et se prêtaient également au jeu de l'alternance: ils s'échangeaient régulièrement les deux plateaux. Mise en scène habile, contribuant à accentuer l'amusante impression d'ubiquité ressentie lorsque l'on visionnait sur l'immense écran devant soi ce qui se déroulait en direct dans la salle voisine.

Variété des témoignages

Le texte d'hommage autour duquel s'articulait la cérémonie est de Jean Dumas. Récité par les deux comédiens-animateurs, le



La Choral de la cérémonie.

texte évoquait les idées, les défis et les principales réalisations du recteur dans un style rythmé et imagé qui s'harmonisait aux numéros artistiques, aux entrevues filmées, aux films d'archives et aux photos dont était constituée la partie audio-visuelle de la cérémonie.

Le texte également traduisait affectueusement la personnalité de M. Pichette: un être conciliateur, rassembleur, calme, humble, modéré mais tenace, qui dirigeait de manière collégiale et démocratique.

Vidéos

Sur vidéo, plus de 12 personnes clés ont apporté un témoignage. On a vu, entre autres, les présidents des trois syndicats, Michel Lizée, Gilbert Vaillancourt et François Blanchard, décrire leur perception du recteur au niveau des relations de travail; Louis Chaplain (cadre UQAM) Gilles Boulet (président UQ) évoquer des expériences de gestion; Marcel-Aimé Gagnon et Pierre Jeannot se remémorer les débuts de la Fondation de l'UQAM. Aussi Yves Bérubé, ex-ministre de l'Enseignement supérieur... a parlé des nombreuses visites du recteur à la quête de «l'autonomie de l'UQAM». Libre de toute attache, l'ex-ministre, dans un aveu jamais livré publiquement, a exprimé sa sympathie sinon son appui aux visées autonomistes de l'Université. Il y avait aussi David Johnston, principal de l'Université

McGill et président de la CREPUQ, dont l'humour pour souligner la progression de la qualité à l'UQAM aurait pu en faire rougir plusieurs...

Numéros artistiques

La partie artistique des témoignages était pour beaucoup dans la réussite et la qualité de cette fête. Le professeur Gaston Rochon a joué une mélodie au piano, «Un hommage au recteur» créé spécifiquement pour la circonstance. Un groupe de 5 étudiants, «La classe d'ensemble de cuivre» de Jean-Louis Gagnon a interprété «Une petite fanfare», oeuvre originale du professeur Jacques Héty. Joseph Rouleau, Colette Boky y sont allés, comme il était prévisible, d'un air d'opéra: la Cidarem La Mano de Jean-Sébastien Bach. Ils étaient accompagnés au piano par Pierre Jasmin. Quatre étudiants en théâtre ont interprété une «Valse parlée» d'Ernst Toch, tirée du roman «Armand». Un coeur vocal, un «charabia linguistique» animé et rigoureux pour nous mettre dans l'atmosphère des discussions passées sur l'autonomie de l'UQAM... Et enfin, un professeur d'expression théâtrale, Larry Tremblay a exécuté un Kathakali, une chorégraphie née dans le sud de l'Inde, au dix-septième siècle qui combine théâtre, danse, mime, chant et musique.

Tous les témoignages concordent: M. Pichette a laissé l'UQAM dans une excellente condition.



Certains numéros artistiques se déroulaient simultanément dans les deux salles.

CINÉMA CRISTAL INC.

1223, boulevard Saint-Laurent
TEL. 861-2249
MONTREAL H2X 2S6

FEBRUARY SPECIAL — SPÉCIAL FÉVRIER

EVERY FRIDAY ... \$2.00/2 FILMS
TOUS LES VENDREDIS ET MARDIS

Feb. 21 **EVIL DEAD & NIGHTMARES** (14 ANS)

Feb. 28 **SCARFACE & THE TERMINATOR** (18 ANS)

1032, SAINT-DENIS, MONTRÉAL H2X 3J2 TEL. 282-9333

LABORATOIRE CONTRASTE

TRAITEMENT PHOTOGRAPHIQUE

NOIR ET BLANC
DE QUALITÉ

SERVICE 48 HEURES — URGENCE DISPONIBLE

Des ressources supplémentaires aux laboratoires de micro-informatique



Les laboratoires de micro-informatique mettent à la disposition des étudiants, les services d'un technicien, des micro-ordinateurs, des logiciels. On compte présentement 4 laboratoires de ce type.

À la fête du recteur

De la qualité à tous les niveaux

Plus de 65 techniciens et professionnels du service de l'audio-visuel, du service de l'information et des relations publiques et des services scéniques ont mis à contribution leur expérience pour faire de la fête du recteur «un bon show».

Des dizaines de milliers de pieds de fil, plus de 200 projecteurs, des caméras, des magnétoscopes, des régies-vidéos, des micros, des mélangeurs de son, bref toute la quincaillerie de l'audio-visuel et des services scéniques était mobilisée pour cet événement. Ce n'était pas suffisant. Ils ont dû recourir à la location d'équipement. Tout ce matériel devait être vérifié et re-vérifié.

«Les gens se sont dépassés»

Pour réussir ce spectacle sans bavure, comme ce fut le cas, il fallait du temps et de la préparation.

Du temps, il en manquait. Mais le professionnalisme de chacun a fait de la générale, une réussite, du spectacle un succès. Un exploit. Du premier coup, «le système baignait dans l'huile».

C'était aussi une première pour l'UQAM. Cet événement demandait beaucoup de coordination et de savoir-faire. La mise en place de toute la quincaillerie était complexe. Chacune des deux salles recevait une image différente et un son différent: ce qui était sur la scène Marie-Gérin-Lajoie était retransmis sur écran géant dans la salle Alfred-Laliberté et vice-versa. Certains numéros artistiques se déroulaient simultanément sur les deux plateaux. À travers eux, on présentait des séquences vidéos tirées d'entrées. De plus, on diffusait l'événement sur le circuit fermé, qui, pour l'occasion, avait été agrandi. Tout au long de ce spectacle, le public ne devait jamais se sentir en attente. C'était réussi.

Pour Yves Racicot, réalisateur de l'événement, et Robert Rosenberg, responsable des services scéniques, deux des piliers de l'organisation, «les gens se sont dépassés». «Ils ont été inspirés par l'événement». Toutes les solutions de rechange avaient été envisagées. Le matériel devait tenir le coup. Malgré les nombreuses vérifications, il fallait être prêt à réagir à un caprice de la technique.

On peut deviner que la majorité d'entre eux n'ont pu voir le spectacle. Comme le soulignait Yves Racicot et Robert Rosenberg, «c'est grâce à l'excellent travail de toute l'équipe que tout a fonctionné à merveille.»

Quelques minutes plus tard, le recteur recevait la cassette-vidéo du spectacle. On ne peut que féliciter tous ceux et celles qui ont travaillé de près ou de loin à la production de cet événement, pour avoir fait un si bon show.

Depuis janvier, les usagers des laboratoires de micro-informatique peuvent bénéficier des services d'un deuxième technicien. L'embauche, par le service de l'informatique, de quatre techniciens supplémentaires, un pour chacun des laboratoires, permet maintenant de prolonger les heures d'ouverture. La période d'accessibilité est pratiquement doublée. De 35 heures-semaine, on passe à près de 70 heures-semaine.

Présentement les étudiants de premier cycle disposent de plus de 150 micro-ordinateurs répartis dans les laboratoires de la formation des maîtres, des lettres, des sciences et des sciences de la gestion. Le service prévoit bientôt ouvrir un cinquième laboratoire pour les étudiants du secteur des arts.

Les services offerts

Les laboratoires de micro-informatique offrent aux usagers, en plus de l'accessibilité aux micro-ordinateurs, une banque de logiciels correspondant aux besoins de chacun des secteurs. Les techniciens qui y sont affectés, conseillent les étudiants sur le choix d'un logiciel et sur l'utilisation des appareils. Ils assurent le lien entre l'équipe de l'informatique et les usagers. De plus, ils sont responsables des inventaires et s'occupent des réservations. À titre d'exemple, un laboratoire peut accueillir à certaines périodes de l'année plus de 150 étudiants par jour.

Toute personne qui désire utiliser les micro-ordinateurs doit d'abord en faire la réservation auprès du technicien du laboratoire de son secteur. Toutefois la priorité est accordée aux étudiants inscrits à un cours qui nécessite l'utilisation de l'informatique.

Vers une plus grande autonomie des usagers

Pour monsieur Guy Boucher, directeur du service de l'informatique, il est essentiel de renforcer l'autonomie des usagers pour assurer le développement de l'informati-

que à l'Université. En transférant la gestion des laboratoires aux usagers, en l'occurrence les départements utilisateurs, ces derniers seront en mesure d'en établir les priorités en fonction de leurs clientèles. Le service de l'informatique pourra ainsi concentrer ses efforts afin de maintenir l'expertise de pointe et d'assumer son rôle de conseil et de support envers les usagers.

Déjà le processus de décentralisation est amorcé. Selon monsieur Boucher, la consultation auprès des intervenants devrait être terminée d'ici la fin du mois de février. Le transfert de la gestion de certains laboratoires pourrait s'effectuer dès le mois de juin. Naturellement, le service de l'informatique maintiendra un service de support et d'entretien.

«Plus efficace!»



- LIBRE SERVICE DE LA COPIE
- IMPRESSION D'ACÉTATES, D'AUTO-COLLANTS
- AGRANDISSEMENT
- RÉDUCTION
- ULTRA-RAPIDE

LA FORMULE GAGNANTE
copieXpress
 2001 A, St-Denis (coin Ontario)
 Montréal
 H2K 3K8 • Tél.: 287-9744

CENTRE DENTAIRE GINETTE MARTIN

Dr Ginette Martin, B.A., B.Sc., D.M.D.
 Chirulienne Dentiste

SERVICE D'URGENCE

1037 St-Denis, bureau 203, Mtl
 Métro Champs de Mars 284-1975

Vers une approche pluridisciplinaire

Un doctorat en ressources minérales

Première sélection en mars puis que des campagnes de levées géologiques se déroulent l'été. Deuxième sélection en août et début des cours dès septembre. Le programme du département des sciences de la Terre est lancé: il s'agit d'un programme de doctorat conjoint UQAM-UQAC en ressources minérales.

Accent sur les ressources importantes pour l'économie

Les deux constituantes ont axé ce projet de doctorat sur la recherche appliquée aux substances importantes dans l'économie. M. Prichonnet, directeur du département des sciences de la Terre: «Comme on le sait, le Québec tire une partie importante de ses revenus dans l'exploitation de gisements métallifères comme l'or, le fer, le cuivre et de minéraux usuels tels le calcaire, le dolomie, etc. Sans oublier l'eau qui est peut-être

notre ressource la plus en danger à cause de la pollution.»

Géologie, géomathématique, géophysique, géochimie, géo...

La particularité du programme de 3e cycle tient dans son orientation scientifique pluridisciplinaire. Les cours qui en témoignent le mieux et les plus originaux à cet égard sont «Le concept de système appliqué aux ressources minérales» et «Devis de recherche et/ou d'exploration». M. Prichonnet: «Ces cours veulent donner à nos étudiants-es une formation les préparant à la modélisation, c'est-à-dire à l'intégration de tous les paramètres géologiques, géophysiques, géomathématiques et économiques qui permettent d'aborder les problèmes de l'exploration et de l'exploitation.» Un cours comme

«Le concept de système...», par exemple, passera en revue certains concepts de base et techniques en mathématiques et les appliquera aux ressources minérales.

Un nombre de 10 professeurs du département ont déjà choisi de s'impliquer dans ce doctorat, dont Jean-Claude Mareschal et Clément Gariépy. M. Mareschal, nouvellement arrivé à l'UQAM, axera son enseignement sur les processus physiques qui prennent place en géologie et sur les méthodes de détection des ressources minérales: «La compréhension des procédés physiques d'évolution des systèmes géologiques permet de comprendre l'emplacement des ressources minérales.»

La détermination de l'âge des gisements peut aussi être un outil important pour l'exploration. M. Gariépy spécialisé en géochimie (géologie des isotopes) dispensera

des connaissances qu'on regroupe sous le vocable géochronologie. Il s'agit d'une méthode de datation absolue des roches très anciennes. Ces roches plusieurs fois millénaires forment plus de 90% du territoire de la province de Québec, ce qu'on appelle le bouclier précambrien. Les méthodes de datation sont basées sur la désintégration naturelle de certains éléments radioactifs (uranium, rubidium, samarium...) contenus dans les roches et les ressources minérales.

Clientèle étudiante visée

Le programme vise trois types principaux d'étudiants-es:

- 1) les diplômés possédant une solide expérience professionnelle et venant d'entreprises, de ministères, d'agences et d'autres organismes;
- 2) les finissants de programmes de 2e cycle pertinents;

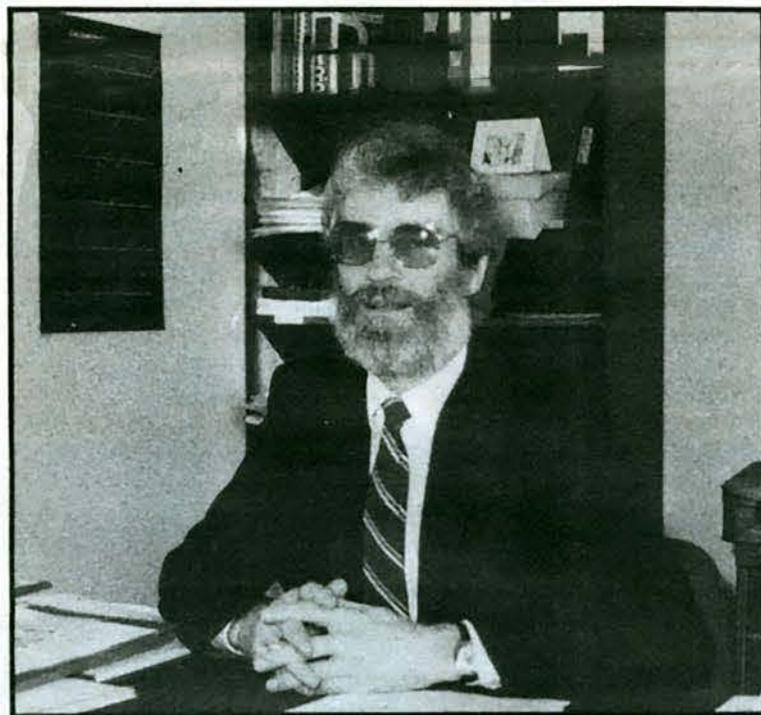
- 3) les étudiants étrangers, spécialement ceux qui viennent de pays en voie de développement.

Le programme comprend une thèse qui compte pour 70 crédits sur un total de 90, ce qui implique une recherche personnelle s'étendant sur une période de 3 ans au minimum.

Bilan départemental

M. Prichonnet, qui était en 69 le seul professeur (ou presque) au petit département des sciences de la Terre, est fier du bilan qu'on peut faire aujourd'hui: 16 professeurs et un substitut y enseignent; ce nouveau programme de doctorat pour septembre; une maîtrise qui regroupe une quarantaine d'étudiants-es; 1.3 million de dollars de subventions et de contrats pour l'année 85-86 qui procurent entre autres des emplois d'été en grande quantité aux étudiants.

Plan visant à assurer l'embauche de personnes handicapées



M. Raymond Desjardins, responsable du plan d'embauche de personnes handicapées: «Il faut utiliser beaucoup de persuasion. Les barrières sont davantage d'ordre psychologique.»

Conscient qu'il faut très souvent combattre des préjugés tenaces lorsqu'il est question d'insertion sociale des personnes handicapées, M. Raymond Desjardins, directeur de la dotation au service du personnel, demeure cependant confiant de pouvoir réaliser d'ici 2 ans l'ensemble des actions prévues au nouveau plan d'embauche de personnes handicapées à l'UQAM.

Au delà de la loi: changer les mentalités

Une loi au Québec oblige tout employeur qui a plus de 50 sala-

riés à préparer un plan visant à assurer l'embauche de personnes handicapées. L'approche retenue par l'Office des personnes handicapées du Québec, (OPHQ) chargé d'appliquer cette loi, n'est pas coercitive mais plutôt incitative. L'employeur québécois concerné n'est pas tenu d'embaucher un nombre déterminé de personnes handicapées, comme c'est le cas dans d'autres pays qui ont aussi légiféré. Il doit par contre prendre conscience des obstacles qui empêchent les handicapés-es de faire valoir leurs compétences et soumettre à l'Office un plan dans lequel

il s'engage par des actions concrètes à éliminer ces barrières.

Le plan que le service du personnel a soumis à l'OPHQ pour son personnel non-enseignant a été approuvé le 6 septembre dernier.

Des mesures progressives et durables

Les actions contenues dans ce plan ne se limitent pas aux aspects traditionnels de l'embauche. Elles touchent plusieurs domaines en rapport à l'emploi, comme la réintégration en emploi du salarié devenu handicapé, le développement de l'emploi à l'intention des personnes handicapées et le développement des capacités à exercer un emploi. (Voir tableau ci-contre).

Considérant la problématique propre aux handicapés-es, il ne suffit pas d'aménager des locaux, des voies d'accès sur le campus: il faut intervenir et les supporter tant aux étapes qui précèdent l'embauche qu'à celles subséquentes. Des actions sont en voie de réalisation. Le formulaire de demande d'emploi pour le recrutement public, sous presse actuellement, réservera un espace afin qu'ils, elles puissent indiquer leurs besoins particuliers; des groupes d'handicapés sur le marché du travail sont dorénavant sur la liste des fournisseurs du service des immeubles et de l'équipement. Un-e handicapé-e sera peut-être stagiaire ou engagé-e à votre service. Il faut, demande M. Desjardins à tout le personnel et aux gestionnaires, s'impliquer et intégrer cette préoccupation dans nos secteurs respectifs de travail.

Actions prévues

• Le recrutement

Lorsque nous procéderons à du recrutement public, nous ferons parvenir une copie de l'offre d'emploi au Centre Travail-Québec Centre-sud de Montréal en précisant que nous sommes disposés à recevoir des candidatures de personnes handicapées si elles possèdent les qualifications et les aptitudes requises.

Lors de la réimpression de nos formulaires de demande d'emploi, nous prévoirons un espace permettant aux personnes handicapées de faire connaître leurs besoins particuliers.

De plus, nous désignerons un des employés du service du personnel pour aider les personnes handicapées postulantes à remplir les formulaires sur place.

• La sélection

Avant les entrevues, tests ou examens, l'Université s'informera auprès du candidat qui est une personne handicapée des besoins particuliers imposés par son handicap.

Lors de la sélection, l'Université s'assurera que les lieux où se situe le processus sont accessibles aux candidats qui sont des personnes handicapées. Si nécessaire, l'Université conviendra de déplacer les comités de sélection dans des locaux accessibles.

De plus, à la demande de la personne handicapée dont la candidature a été retenue pour une entrevue, nous lui permettrons d'utiliser l'équipement, les appareils ou les personnes ressources dont elle aurait besoin afin de faire valoir sa compétence.

• L'intégration en emploi

L'Université adaptera son programme d'accueil aux besoins particuliers d'une personne handicapée nouvellement embauchée.

Nous verrons à aménager les lieux de travail de la personne handicapée de façon à ce que l'accès lui en soit facilité.

Nous aménagerons le poste de travail de la personne handicapée en fonction de ses besoins.

• La réintégration en emploi du salarié devenu handicapé sans égard à la cause du handicap

En collaboration avec le Syndicat des employés de soutien (SEUQAM) nous élaborerons et mettrons en place un programme permettant de favoriser, avec l'aide des ressources externes concernées (Centre de réadaptation, Commission de formation professionnelle, CSST ou autres), le retour au travail d'un salarié devenu une personne handicapée.

• Le développement de l'emploi à l'intention des personnes handicapées

L'Université invitera les Centres de travail adaptés de la région de Montréal à se faire connaître et à s'inscrire à son fichier de fournisseurs.

L'Université facilitera la sensibilisation de son milieu à la situation des personnes handicapées en collaborant aux campagnes de sensibilisation organisées dans sa région.

• Le développement des capacités à exercer un emploi

L'Université s'engage à communiquer avec des établissements d'enseignement qui offrent à leurs étudiants des stages en milieu de travail pour les informer que nous sommes disposés à accueillir des stagiaires qui sont des personnes handicapées.

En collaboration avec les services de Main-d'oeuvre, nous participerons au(x) programme(s) d'intégration en emploi de personnes handicapées.

La Phase II, une occasion pour l'UQAM de réfléchir à sa

L'Université du Québec à Montréal a obtenu l'autorisation du gouvernement du Québec pour le projet d'une deuxième phase de construction de 27,000 mètres carrés nets, soit l'équivalent du pavillon Judith-Jasmin à un coût de 49 000 000\$.

Il aura fallu attendre un peu plus de dix ans! En effet, les premiers balbutiements du dossier sur la Phase II remontent à 1975. Durant ce temps, l'UQAM a défendu, parfois avec force, toujours sans relâche, ce dossier si important pour son avenir. Durant ce temps également, l'UQAM a commencé à poser les jalons qui feront d'elle, lentement mais sûrement, une université à part entière. Elle a pris la place qui lui revient aux yeux des 35 000 étudiants qui la fréquentent en 1985-86. Elle prend de plus en plus sa place sous le signe d'une volonté indéfectible de développer les études avancées et la recherche. En somme, elle a atteint, malgré son jeune âge, une reconnaissance porteuse d'un bel avenir.

Le développement physique de l'UQAM fut, depuis sa création, un épineux problème. Elle hérita de certains édifices et loua, un peu à la merci de ce qui était disponible, certains autres. Au moment de la construction de la Phase I, elle occupait une douzaine d'édifices éparpillés au centre-ville de Montréal. La Phase I fut, durant les années 70, l'occasion d'une vaste planification physique. Avec la Phase II, l'UQAM souhaite mettre de l'avant un réel processus de planification physique. Ce n'est pas un temps d'arrêt, mais bien un temps de recommencement: au moment de construire la Phase II, il faut aussi et de façon concomitante planifier tous les espaces de l'Université. Il s'agit, en quelque sorte, de dresser le portrait, le plus beau possible malgré toutes les contraintes, du campus intégral, sinon intégré, de l'UQAM.

Quelles sont les lignes de force de la planification physique?

L'objet du présent article est de définir les grandes lignes de ce processus de planification physique. L'obtention de la Phase II fut pour l'UQAM l'occasion de mettre l'accent sur la nécessité d'un plan directeur des espaces. L'objectif d'un tel plan est, au-delà de la réalisation de la Phase II, de s'occuper des activités qui ne feront pas partie de la Phase II. À l'occasion de la Phase II, l'UQAM veut faire une critique de tous ses espaces et proposer un plan d'aménagement pour améliorer, à moyen terme, les conditions de logement pour toutes les activités de l'Université.

En octobre 1985, le Conseil d'administration, en même temps qu'il



Pour le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, l'inauguration officielle des travaux de la Phase II, le 30 janvier, a été son dernier geste officiel avant de quitter l'Université. M. Pichette a souligné l'urgence d'un remembrement du campus. Avant l'entrée dans la Phase I, l'Université comptait 16 000 étudiants répartis dans 14 pavillons, chiffre ramené à six pavillons grâce à la Phase I. Aujourd'hui, l'UQAM compte 35 000 étudiants éparpillés dans 16 pavillons...

De gauche à droite, M. Michel Leclerc, vice-président de l'UQAM, représentant le président, M. Gilles Boulet; le recteur sortant, M. Claude Pichette; la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca-Adenot; le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, ainsi que le président du Conseil d'administration de l'Université, M. Pierre Goyette.

adoptait les principes et orientations du plan directeur des espaces de l'UQAM, déterminait quels seraient les occupants de la Phase II. L'Université créa le service de programmation et lui confia le mandat de programmer les nouveaux espaces avec les usagers, de rationaliser ces besoins en fonction des normes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, et d'organiser toute l'information en fonction des exigences des professionnels de la construction. Le service de programmation, dirigé par M. Jean Roy, est sous l'autorité de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, madame Florence Junca-Adenot. Également sous l'autorité de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, la direction du projet de construction a été confiée à Menilan et Associés dont deux des associés, messieurs André Robillard et Bernard Langlois, ont été à tour de rôle directeur-général de la construction lors de la Phase I. Les professionnels qui complètent cette équipe sont:

ARCHITECTES:

Jodoin, Lamarre, Pratte et Ass. Dimitri Dimakopoulos et Ass.

INGÉNIEURS EN STRUCTURE: Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Ass.

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ:

Bouthillette, Parizeau, Liboiron, Roy et Ass.

Où s'élèvera la Phase II?

Le projet de la Phase II devrait se développer sur trois emplacements:

- Le site Hubert-Aquin

À l'extrémité du pavillon Hubert-Aquin, la nouvelle construction abritera des départements du secteur des sciences humaines afin de regrouper ce secteur; la nouvelle construction comprendra:

- le département de psychologie (actuellement au pavillon Read)
- le département de sexologie (actuellement à la Place Dupuis)
- le département et la bibliothèque des sciences juridiques (dont le déménagement est actuellement prévu aux Atriums jusqu'en 1990).

- Le site Berri-de-Montigny

Si le projet de l'Orchestre symphonique de Montréal se réalise sur ce site, l'UQAM aura également son propre pavillon de musique; si le projet ne se fait pas sur ce site, le

département, le module et la bibliothèque de musique (actuellement au Palais du Commerce) seront intégrés dans la nouvelle construction sur le site Athanase-David.

- Le site Athanase-David

Plus des deux tiers du projet seront réalisés sur le site Athanase-David qui verra le regroupement du secteur des sciences de la gestion; la nouvelle construction comprendra:

- la famille des sciences de la gestion (actuellement au Judith-Jasmin)
- le département des sciences administratives (actuellement au Judith-Jasmin)
- le département des sciences administratives (actuellement au Judith-Jasmin)

- le département des sciences comptables (actuellement à la Place Dupuis)
- le département d'études urbaines (actuellement au Judith-Jasmin)
- le centre de documentation du secteur des sciences de la gestion
- le LARSI, le LABREV, et le CRG
- les occupants du pavillon Sherbrooke
- le service de photocopie/imprimerie.

Une telle programmation, tout en respectant l'obligation faite par le MESS à l'UQAM d'abandonner des édifices en location (pavillon Read, Palais du Commerce, pavillon Sherbrooke), rend possible une meilleure intégration des espaces selon des critères académiques «sectoriels». Ce sera le cas non seulement pour les secteurs des sciences humaines et des sciences de la gestion, mais également pour les secteurs des arts et des lettres qui profiteront des espaces rendus vacants par le secteur des sciences de la gestion.

Quelles seront les étapes des travaux?

Les travaux de la Phase II s'étaleront sur une période de quatre ans et demi. L'échéancier prévoit en effet que les locaux seront prêts pour la rentrée de l'automne 1990. Voici les principales étapes de cet échéancier:

Activité	Échéance
Démolition	Janvier 86
Début des travaux des comités de programmation et des groupes consultatifs	Mars 86
Devis technique	Juin 86
Esquisses préliminaires	Décembre 86



Consultation, coordination, collaboration... Une rencontre entre principaux intervenants a réuni, de gauche à droite, le directeur de la programmation de la phase II, M. Jean Roy; le directeur-général du projet, M. André Robillard, ingénieur; la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca Adenot; le directeur de la programmation des espaces, M. Benoît Corbell ainsi que le directeur de la planification des espaces, M. Emilien Gohier.

croissance physique

Excavation	Juillet 87
Construction	Juillet 87
Plans et devis définitifs	Novembre 87
Fin des travaux	Avril 90
Entrée dans la Phase II	Septembre 90

Dans les semaines à venir, le service de programmation aura à piloter plusieurs dossiers dont l'essentiel demeure celui de la définition d'un programme préliminaire de construction à transmettre aux architectes. Pour ce faire, il fera appel aux futurs occupants de la Phase II. Les modes de collaboration seront définis entre le service de programmation et les usagers eux-mêmes et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, en particulier par le biais des comités de programmation, des groupes consultatifs, des groupes de travail, etc.

Des groupes conseils composés de professeurs et cadres de l'UQAM verront aussi à proposer l'insertion des oeuvres d'art à la Phase II, et l'enchâssement du bâtiment dans son environnement.

Pourquoi un plan directeur des espaces?

Même si beaucoup d'énergie sont actuellement placées dans le lancement des opérations de la Phase II, il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas perdre de vue que ce projet représente à peine le sixième des espaces qu'occupera l'UQAM en 1990. Il faut donc, en parallèle, investir des énergies pour élaborer le plan directeur des espaces de l'UQAM.

En même temps qu'il autorisait le projet de la Phase II, le MESS élaborait une procédure qu'il nommait lui-même «plan directeur des aménagements». Cette nouvelle procédure que le MESS appliquera dorénavant à toute université qui fera une demande d'espaces additionnels (tant à construire qu'à louer), vise à déterminer et à hiérarchiser les besoins d'aménagement et de réaménagement de l'ensemble des universités québécoises.

Tel qu'il est mentionné, les orientations et les principes du plan directeur des espaces de l'UQAM ont été adoptés par le Conseil d'administration en octobre 1985. En janvier 1986, le directeur de la planification des espaces, normes et mobilier, monsieur Émilien Gohier, était mandaté par le VRAF pour élaborer ce plan directeur.

Le plan directeur des espaces consiste à planifier en détail les espaces qu'occuperont dès 1990-91 les différentes unités pédagogiques et administratives. Les objectifs de ce plan seront:

- de mettre en place un processus de planification physique qui visera à améliorer les conditions de logement de toutes les unités; cette planification, visant à rendre les espaces plus conformes aux besoins d'enseignement et de recherche, aura un horizon à moyen terme, c'est-à-dire 1990-91;
- de justifier auprès du MESS les espaces additionnels (à construire et à louer) ainsi que les budgets nécessaires aux aménagements et réaménagements (notamment la rénovation et le réaménagement des pavillons Lafontaine et Arts-IV, le réaménagement de la Phase I suite au départ des unités qui l'occupent, etc.);



Vue à vol d'oiseau du campus centre-ville. Au premier plan, le pavillon Judith-Jasmin, dominé par le clocher de Saint-Jacques. À gauche, le pavillon Hubert-Aquin, facilement repérable par la chapelle Notre-Dame-du-Rosaire. En pointillé, l'emplacement du futur quadrilatère de la Phase II, démarqué par les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, le boul. DeMaisonneuve et la rue Sanguinet. Face au clocher, les éléments conservés: la Place Pasteur, l'ancienne École Polytechnique (pavillon Athanase-David) qui sera réaménagée et intégrée au corps de bâtiment ainsi que la façade de la Centrale d'artisanat. Enfin, on devine à l'extrême gauche le site Hubert-Aquin.

- de doter l'UQAM d'un plan quinquennal d'aménagement qui serve à la fois à planifier le développement physique de l'Université et à gérer annuellement (avec ajustements, corrections et mise à jour du plan) ses ressources physiques.
- Les principes et orientations du plan directeur des espaces ont été présentés à chacun des six «secteurs» académiques (d'ici la fin du mois de février 1986) et à chacune des grandes fonctions administratives (VRER, VRAC, le secrétariat général et le VRAF).

À quelle logique répond le plan directeur?

Les principes et orientations du plan directeur répondent essentiellement à une logique de regroupement sectoriel. Le plan vise, en effet, à regrouper dans la mesure du possible l'ensemble des activités d'un même secteur acadé-

que. Il vise également à regrouper les services qui desservent les mêmes clientèles. Cette logique du regroupement sectoriel permettra donc de recréer, dans une large mesure, l'unité d'un secteur académique et de la protéger avec la prévision d'espace pour son expansion. Selon des travaux préliminaires, l'UQAM prévoit occuper en 1990-91 un campus de plus de 160 000 mètres carrés nets, soit près de 15% de plus que les espaces actuels.

Si le principe intégrateur du plan directeur des espaces est la planification académique, notamment en référence au plan triennal et aux priorités institutionnelles, il n'en reste pas moins qu'il faudra respecter d'autres critères. Les plus importants sont les suivants:

- conserver les édifices en propriété (et notamment les pavillons des sciences, Lafontaine et Arts-IV);
- abandonner les édifices en location;
- orienter les réaménagements en fonction du plan directeur et avec en préoccupation d'en réduire les coûts.

Les principes et orientations du plan directeur devraient, de façon concrète, oeuvrer à la réalisation pour 1990-91 d'un campus tel qu'il apparaît sur le schéma ci-dessus. Les points essentiels d'un tel schéma sont:

- le regroupement du secteur des sciences humaines au pavillon Hubert-Aquin et au nouveau pavillon sur le site adjacent (Phase II);
- le regroupement du secteur des sciences de la gestion au nouveau pavillon sur le site Athanase-David (Phase II);
- le regroupement du secteur des lettres au pavillon Judith-Jasmin;
- le regroupement du secteur des arts (sauf Design qui demeurerait au pavillon Arts-IV) au pavillon Judith-Jasmin et dans le nouvel édifice pour la musique (sur le site de l'OSM ou sur le site Athanase-David);
- le regroupement du secteur de la formation des maîtres au pavillon Lafontaine, avec certaines hypothèses de réaménager le pavillon au complet, de construire

sur le site ou de louer de l'espace additionnel dans un édifice environnant;

- le regroupement du secteur des sciences au pavillon des sciences, au Carré Phillips et au pavillon Arts-IV;
- l'insertion de la direction de l'Université dans les espaces de la Phase II.

Dans son état actuel, le plan directeur ne règle pas tous les problèmes d'espaces. L'UQAM devra d'abord défendre auprès du MESS chacun des dossiers majeurs de réaménagements, évalués à environ 20 000 000\$. Au fur et à mesure des travaux sur le plan directeur, il faudra étudier l'hypothèse d'une Phase III. Enfin, il faudra également surveiller le projet du MESS de réunir à la RIO (Régie des installations olympiques) des espaces sportifs pour l'UQAM, l'Université Concordia et le cégep Dawson.

Pour la défense d'une Phase III

Les espaces ont été, depuis la création de l'Université, une denrée rare. Avec les problèmes de sous-financement et de croissance exceptionnelle des effectifs étudiants, le problème des espaces a canalisé des énergies considérables. Si la Phase I fut l'occasion pour l'UQAM de consolider son identité et à l'appartenance à l'institution, il faut souhaiter que la Phase II sera l'occasion de répéter ce même exploit et, plus encore, d'asseoir les bases physiques nécessaires pour l'avenir de l'UQAM en tant qu'université à part entière. Le développement physique de l'UQAM est aussi la garantie et la condition préalable pour qu'elle puisse réaliser d'autres développements. La défense de la Phase III du campus et l'obtention des projets spéciaux d'aménagement de 20 millions \$, mobiliseront dès l'automne 1986 toutes les énergies.

Le vice-rectorat à l'administration et aux finances



Les firmes d'architectes Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés ainsi que Dimitri Dimakopoulos et Associés ont été choisies pour réaliser les travaux d'architecture de la Phase II. Le contrat de services du consortium est de 1,6\$ million. Il a été signé le 29 janvier en présence, de gauche à droite, du secrétaire-général de l'UQAM et délégué chargé des affaires courantes dans l'intérim au rectorat, Me Pierre Brossard; de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca-Adenot; de l'architecte Gabriel Charbonneau, de la firme Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés; de Me Benoit Vaillancourt, secrétaire-général intérimaire et directeur des services juridiques de l'UQAM. Debout, les architectes David Wiggleworth et William Sung, de la firme Dimitri Dimakopoulos et Associés; les architectes Gérard Pratte et Bernard Jodoin, de Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, ainsi que le directeur-général du projet de la Phase II, l'ingénieur André Robillard.

Au service aux collectivités

Cap sur la formation



De gauche à droite: Roland Côté, Léa Cousineau et Pierre Gervais, les responsables des projets subventionnés.

Au service aux collectivités, trois projets de formation sont présentement en phase d'implantation grâce à une subvention de 170 000\$ qui leur a été accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS). Ces projets de formation, conformément au mandat d'un service aux collectivités, émanent de groupes d'intervenants sociaux: des associations

féminines, des représentants syndicaux et des organismes écologiques.

Pourquoi avantager l'UQAM?

Quelques mots sur le contexte qui leur a procuré cette importante allocation qui représente plus de la moitié du fonds des services aux collectivités du MESS. Au cours des dernières années, le Conseil

des universités a subventionné, à des fins expérimentales, des universités ayant une mission de service aux collectivités. Au terme d'une évaluation de ces expérimentations, le Conseil a recommandé au MESS d'instituer un fonds permanent et d'uniformiser les différentes appellations utilisées pour caractériser ce genre de services (services à la collectivité, services à la communauté, atelier de promotion collective...). Le ministère a donné suite à ces recommandations. L'appellation normalisée est devenue «service aux collectivités» et le ministère gère maintenant lui-même un fonds annuel de 300 000\$.

Serge Simoneau, coordonnateur au service aux collectivités explique pourquoi l'UQAM a reçu une part aussi importante de cette enveloppe: «L'UQAM est le fer de lance des services aux collectivités. On a été les premiers à avoir cette mission et à la définir.»

Objectifs spécifiques des projets

Léa Cousineau, Pierre Gervais et Roland Côté sont les trois responsables des projets acceptés.

Celui de Mme Cousineau est un programme de formation de for-

matrices dans des groupes de femmes. Il rejoint trois organismes féminins (Fédération des femmes du Québec, Fédération des Associations des familles monoparentales du Québec, Association des femmes autochtones du Québec) et a pour but essentiel de préparer des femmes à l'intérieur des groupes, à assumer «la formation de leurs membres». La formation dispensée sera axée sur l'animation, les approches pédagogiques, les modes et stratégies d'interventions et les phénomènes de communication applicables dans leur organisme respectif.

Pierre Gervais est responsable d'un programme de formation en économie lequel aura comme clientèle prioritaire l'ensemble des représentants syndicaux et des officiers élus aux diverses instances de chacune des centrales. Le but: «en arriver à une meilleure compréhension des relations intersectorielles dans l'économie». À titre d'exemple, les syndicats, en tant qu'agents socio-économiques, sont fréquemment appelés à exprimer leurs positions sur le libre-échange. Or la question est complexe et exige une expertise économique globale. La formation tentera de

fournir cet apprentissage, en ayant comme point de développement central la question du plein emploi.

Roland Côté, quant à lui, a la responsabilité d'un programme de formation sur l'écologie et l'économie forestière. La formation vise à fournir aux membres du «Regroupement pour un Québec vert» (formé d'organismes de plein air, de groupes écologistes, d'institutions en santé, entre autres) les notions nécessaires à la compréhension de la problématique de la forêt québécoise: approvisionnement de plus en plus restreint, rupture de stock en prévision, maladies, etc. La formation devra aussi offrir à des membres du Regroupement les connaissances et les outils relatifs à un travail d'agent d'information.

Objectif global

Il est important de rappeler, pour terminer, que ces sessions de formation dispensent des expertises et des savoirs liés à des actions entreprises par les groupes eux-mêmes, dans leur organisation. Fondamentalement, la formation vise une prise en charge éventuelle par les milieux de leur projet de développement et de transformation sociale.

Concours télévisé d'expression orale inter-universitaire

L'Université est heureuse d'annoncer sa participation au deuxième concours «Les orateurs de demain» organisé par le mouvement Parlons Mieux en collaboration avec la station Télé-Métropole. Tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'Université âgés de moins de 30 ans sont invités à participer à ce concours télévisé d'expression orale en développant en 5½ minutes au maximum et pas moins

de 5 minutes le thème «Peut-on soutenir, à notre époque, comme dans l'Antiquité, que le meilleur moyen de préserver la paix est de préparer la guerre?».

Un comité, choisi par l'UQAM, sélectionnera un candidat pendant la semaine culturelle du 10 au 14 mars 1986, portant sur la paix, qui représentera l'Université lors d'une émission spéciale télédiffusée en direct par Télé-Métropole, samedi

le 15 mars 1986. Le grand gagnant se verra attribuer des prix d'une valeur de 5 000\$, le deuxième recevra un prix d'une valeur de 2 000\$ et le troisième d'une valeur de 1 000\$. Toute personne admissible et désireuse de participer à ce concours doit s'adresser à Johanne Fortin, responsable du secteur de l'animation culturelle situé à la place Dupuis au local P-8800, tél.: 282-3579.

L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise

Décriées par les uns, encensées par les autres, les Lois linguistiques ont été, ces dernières années, au cœur de l'actualité québécoise: manifestations, dénonciations, poursuites judiciaires, etc. Cette kyrielle d'affrontements est-elle inutile? Ces Lois ont-elles un effet? Les comportements linguistiques des «minorités» se sont-ils modifiés? Dans quel sens évoluent les rapports des communautés culturelles avec leurs concitoyens francophones et anglophones? Ces questions ont fait l'objet d'une recherche destinée à cerner le vécu linguistique des immigrants portugais et de leurs enfants, et à en dégager les grandes tendances. Le thème: **L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise.** L'auteur: M. Calvin Velt-

man, professeur au département d'études urbaines, avec la collaboration d'une assistance de recherche, Mme Odette Paré.

Une étude précédente du même chercheur portait sur les Grecs d'un quartier de Montréal. D'intéressantes comparaisons ont donc pu être établies entre les comportements linguistiques de ces deux communautés. D'autant qu'à la différence des Grecs, les immigrants portugais ont choisi le français comme langue seconde, beaucoup travaillant présentement dans cette langue.

Cependant, à l'instar des premiers, ils ont d'abord envoyé leur progéniture à l'école anglaise, et la jeunesse, si elle est trilingue, s'intégrait surtout au milieu anglophone. Tendence qui semble avoir été brusquement freinée par la

législation linguistique: les plus jeunes, inscrits pour la plupart à l'école française, s'orientent davantage du côté francophone. La communauté portugaise risque donc de demeurer «francophile».

Ces recherches sur les Grecs et les Portugais de Montréal mettent en relief le rôle du contexte social immédiat dans le choix des langues; elles font également ressortir les lacunes du concept de langue d'usage unique, utilisé par le gouvernement canadien lors des recensements. Les résultats de ces travaux ont fait l'objet de publications conjointes de l'INRS-urbanisation et du département d'études urbaines de l'UQAM, dans la collection **Études et documents** (numéros 40 et 44).

3435, rue Saint-Denis, près de Sherbrooke
à deux pas du métro

2 croissants jambon-fromage pour le prix d'un

DÉCOUVREZ LE PLUS DE CROISSANT PLUS

2 pour 1

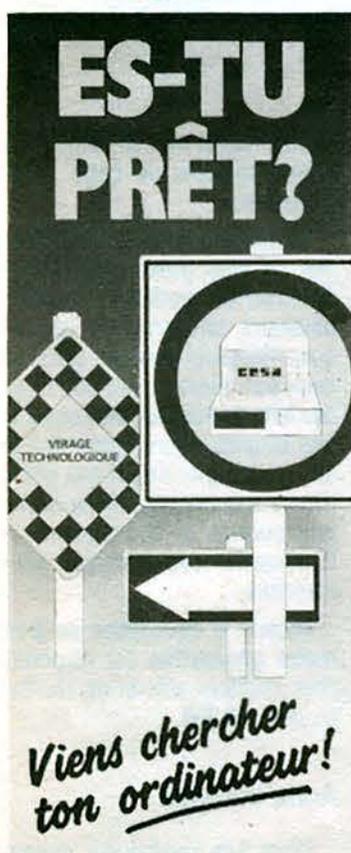
Laissez la routine de côté et présentez ce coupon. Vous obtiendrez 2 croissants généreusement garnis de jambon, fromage et laitue.

3435, rue Saint-Denis près de Sherbrooke
Valable jusqu'au 15 mars 1986.

Un coupon par client par visite. Ce coupon est non-monnaisable.

Pour s'adapter au virage technologique

L'acquisition d'un micro-ordinateur



mique et en sciences de l'administration du Québec) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, certains étudiants peuvent maintenant profiter du programme de prêts garantis pour l'acquisition de micro-ordinateurs.

Actuellement, seuls les étudiants inscrits à plein temps à un programme des sciences administratives ou à un programme en agro-économie et ayant accumulé 24 crédits et plus dans ces disciplines sont admissibles. L'aide accordée sous forme de prêt est de 2 050\$. Ce programme comporte certaines restrictions quant au choix de l'appareil et du distributeur. Les étudiants s'engagent à acheter un micro-ordinateur Panama XT de la firme québécoise Ogivar Inc. Le distributeur autorisé à l'UQAM est la COOP-UQAM. De plus, les étudiants s'engagent à payer trimestriellement l'intérêt sur le capital durant les études. Le taux d'intérêt payable est le taux préférentiel en vigueur au moment de la négociation du prêt, majoré de 1%.

L'acquisition d'un micro-ordinateur est devenue pour la majorité des étudiants une priorité. De plus en plus, les employeurs exigent de ces derniers qu'ils maîtrisent la micro-informatique. Cet achat, pour le moins coûteux, n'est pas à la portée de tous. Toutefois différents programmes d'aide ont été mis en place pour faciliter cette acquisition.

L'aide gouvernementale

Grâce à une entente intervenue entre la CESA (Coalition des étudiants et étudiantes en écono-

Les étudiants admissibles doivent compléter un formulaire de demande de prêt disponible à la COOP et au service de l'aide financière. On peut compter de 6 à 8 semaines pour l'émission du certificat de prêt. En date du 10 février, 458 étudiants s'étaient prévalus de cette aide. Le ministère a émis à ce jour 327 certificats dont 80 étaient destinés à des étudiants inscrits à l'UQAM.

La CESA, qui représente plus de 30 000 étudiants, négocie présentement avec le MESS afin d'étendre ce programme aux étudiants

de 2e et 3e cycles en économie, aux étudiants de première année en sciences administratives et en économie. Rejoint à Québec, le sous-ministre adjoint à l'administration et à l'aide financière aux étudiants, M. Boisvert, a expliqué que la demande d'élargissement du programme pour les étudiants de 2e et 3e cycles en économie était entre les mains du ministre M. Claude Ryan. Ce dernier devrait donner une réponse sous peu.

Pour ce qui est des étudiants des autres disciplines, M. Boisvert a précisé qu'un projet d'ouverture à l'ensemble des universitaires de premier cycle pour l'automne 86 était à l'étude. Le conseil des ministres devra évaluer la demande. Ces derniers peuvent tout de même bénéficier des rabais consentis à la CESA par la firme Ogivar, conceptrice du Panama XT. Le coordonnateur de la CESA à

l'UQAM est Sylvain Gaudreau. On peut le rejoindre à la COOP.

L'entente CGA-Canada

De son côté, la corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Canada a mené à bonne fin des pourparlers avec des fournisseurs de micro-ordinateurs. Ces accords ont été conclus dans le cadre du projet d'intégration totale des micro-ordinateurs au programme d'études des CGA. Les parties aux accords comprennent trois fournisseurs de micro-ordinateurs, IBM, Philips, Zénith; un fabricant d'imprimantes, C. Itoh & CO.; et la Banque Toronto-Dominion.

Ces ententes signifient que les CGA et les étudiants CGA pourront se procurer à prix réduit tout le matériel informatique dont ils ont besoin. Ils doivent cependant faire leurs achats par l'entremise de CGA

Canada. Si l'acquéreur le souhaite, il pourra contracter un emprunt à la Banque Toronto-Dominion au taux d'intérêt préférentiel plus 1%.

Les personnes intéressées par ce programme peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la Corporation ou consulter la revue «Le point sur la formation» vol. 1, no 2, de CGA Canada.

Le fabricant...

Comme dans bien des cas, l'achat de micro-ordinateur n'y échappant pas, on doit magasiner. La concurrence est féroce dans ce domaine. Certains fabricants ou distributeurs peuvent offrir un plan de financement. Le taux d'intérêt est généralement plus élevé que celui des institutions financières. Il faut se rappeler que la vente à tempérament appelle le consommateur à la vigilance.

Étudiants et étudiantes de Chine à l'Université

Septembre 84, le département des sciences administratives (DSA) accueillait pour la première fois un professeur-visiteur de l'Université de Tiangin dans le cadre du programme Management Canada-Chine supporté par l'ACDI. Cette année, le DSA a l'honneur de compter dans son équipe un professeur-visiteur de l'Université du Peuple Beijing (Pékin), M. Zhang Jiren. En septembre 85, sous les mêmes auspices, le DSA recevait deux étudiantes chinoises, Mesdames Li Yao et Shi Huachi, au programme de maîtrise en gestion de projet. Soit dit en passant, ces étudiantes sont francophones.

Ces jours derniers, la famille des sciences de la gestion et le DSA, cette fois dans le cadre d'un programme appuyé par l'Entraide universitaire mondiale (EUMC), accueillait cinq autres étudiants-es, originaires de différentes provinces de Chine et sachant le français. Ces étudiant-es sont en stage de formation à l'UQAM dans divers domaines de la gestion, à savoir le marketing, la gestion de projet et la gestion des ressources humaines. Les professeurs Michel Librowicz, Guy Mercier, Maurice Lévy, Jean-Charles Chébat et le vice-doyen Jean Ducharme assurent l'encadrement.

Dans l'ordre, de gauche à droite sur la photo, on aperçoit M. Zhang Jiren, déjà mentionné; M. Guy Mercier, professeur-chercheur au DSA, qui a enseigné dans les universités chinoises; le vice-doyen de la famille des sciences de la gestion, M. Jean Ducharme; Madame Sui Hui, étudiante en marketing; M. Claude Pichette, recteur sortant de l'UQAM; M. Wu Jian, étudiant en gestion de projet; M. Wang Zhongxin, également étudiant en gestion de projet; Madame Zuo Meng, étudiante en gestion des ressources humaines, ainsi que Madame Song Suping, étudiante en marketing.

Au Lafontaine

Les vendredis de la micro-informatique

Le département des sciences de l'éducation amorçait, en janvier dernier, une série de conférences intitulée «Les vendredis de la micro-informatique au Lafontaine». Créées dans le but d'offrir aux professeurs et étudiants une information de pointe dans ce domaine, ces rencontres permettent aux représentants des compagnies et aux intervenants du milieu de présenter les multiples facettes de la micro-informatique et ses applications. De plus, «Les vendredis...» pourront offrir aux compagnies une occasion de lancer du matériel, des logiciels ou des concepts nouveaux.

Le 21 février prochain, monsieur Doug Calhoun, responsable de la division Apple Canada sera le conférencier invité. Au cours de son exposé, il présentera la dernière nouveauté chez Apple «le mac plus» de même que les logiciels performants sur le Macintosh.

Au moment d'écrire ces lignes,

la présence d'un représentant de la compagnie Texas Instrument pour le 28 février n'était pas encore confirmée.

Les vendredis de la micro-informatique accueilleront le 4 avril prochain un représentant du ministère de l'Éducation qui fera le point en matière d'applications pédagogiques de l'ordinateur au Québec. Le 18 avril, M. Gilles Fortier, professeur au département des sciences de l'éducation, prononcera un exposé sur la situation des applications pédagogiques de l'ordinateur en Angleterre.

Les regroupements, associations, compagnies ou individus intéressés à participer à la série des «Vendredis de la micro-informatique au Lafontaine», sont priés de soumettre leurs projets d'intervention aux professeurs Gilles Fortier et Serge Berthelot, responsables de cette activité.



P A R U T I O N S

Trois nouvelles religions de la lumière et du son

«Actualité immobilière»

Dans la livraison automne 85 de la revue «Actualité immobilière» le billet du directeur, M. Jacques Saint-Pierre, traite de l'expansion remarquable de la profession immobilière tant chez les individus qu'au sein des groupes organisés. On trouve, parmi les articles du numéro, une étude de M. Marc Choko, du département de design, sur le marché du condominium dans la restauration résidentielle en région métropolitaine, une communication sur la résidence secondaire, un répertoire des organismes ayant présenté un mémoire lors des consultations publiques sur le Livre Vert «Se loger au Québec», la rubrique des statistiques immobilières (M. J. Nobert), de même qu'un index par secteur d'intérêt des articles et documents publiés dans la revue de 76 à 85.

Cahiers d'épistémologie

Le Groupe de Recherche en Épistémologie Comparée, département de philosophie, vient de publier trois cahiers: «Popper, Hayek et la question du scientisme», par M. Robert Nadeau; «Critique du marxisme et critique des idéologies (une invitation à la sagesse en épistémologie)», par M. François Tournier; «Philosophie économique», par M. Maurice Lagueux. Ces études sont distribuées sur demande. S'adresser à M. Robert Nadeau, 282-3016.

T.S.F. Magazine

La publication de **T.S.F. Magazine** n'était pas la «ballonne d'un soir», soutient l'équipe éditoriale. À preuve, le deuxième Cahier de recherches en communication vient de paraître, se comparant avantageusement au premier: une présentation plus soignée, un contenu plus élaboré... Quant au troisième numéro, il est déjà en gestation.

Cette initiative des étudiants à la maîtrise en communication permet de rendre compte, deux fois l'an, des résultats de leurs travaux. Le projet s'est concrétisé grâce aux subventions du Programme de vie modulaire (services communautaires) et du

F.C.A.R. (décanat des études avancées et de la recherche).

Dans son deuxième numéro, **T.S.F. Magazine** — pour télégraphe sans fil — présente des entrevues, un document photographique, des réflexions et des analyses sur les nouvelles internationales, le crime par ordinateur, le cinéma... Au sommaire: **Clin d'oeil... regard regardé** par Denis Normandin; **Le crime par ordinateur: un canular?** par François Séguin; **Les nouvelles internationales: le Rorschach des nations** par Luc Panneton; **Coin télévision** par Robert Pelletier; **Essai sur le flou photographique** par Anne-Marie Héту; **De Batman à Bateson** par Manon Niquette; **Marguerite Duras: de la parole au silence** par Jocelyne Gamache et Johanne Muzzo; **Entrevue avec Christian Weckerlé** par Philippe Chartrand et Gilles Deschatelets; **Entrevues avec Monique Lefebvre-Pinard, doyenne des études avancées et à la recherche** par Claire Portelance et Luc Panneton.

Pour plus de renseignements sur **T.S.F. Magazine**, il faut vous adresser au département des communications, secrétariat de la maîtrise, salle J-1380 du pavillon Judith-Jasmin. Au téléphone: 282-4057.

Actualité immobilière

Dans sa livraison d'hiver (vol. 9 no 4), la revue **Actualité immobilière** présente deux dossiers, l'un consacré aux tendances de l'immobilier commercial, industriel et institutionnel, l'autre à l'accessibilité du logement pour les aînés(es). Dans sa présentation, M. Jacques Saint-Pierre, directeur de la revue, rappelle les objectifs du colloque qui réunissait, en novembre dernier à Montréal, près de 300 spécialistes et responsables des secteurs commercial et industriel de l'immobilier. Rencontre qui, de l'avis de l'auteur, a permis d'analyser le marché, de sonder l'avenir, de faire le point sur les tendances actuelles des nouvelles clientèles, et sur l'évolution qui en découle au chapitre des produits immobiliers.

«Il semble bien, constate-t-il, que l'on soit à la croisée des chemins, à un tournant important des habitudes de vie et de consommation. Parmi les thèmes développés dans ce dossier, citons: **Tendances de l'immobilier commercial; Revi-**

talisation des Centre-ville; Le placement immobilier à la Caisse de dépôt et placement du Québec; Le financement du développement immobilier; Le financement hypothécaire: les défis de l'heure; Le nouveau campus de l'UQAM...»

Autre constat de M. Saint-Pierre relatif à la question du logement des aînés(es): «On ne dira pas assez qu'il s'agit du défi le plus urgent à affronter au cours des vingt prochaines années, pour les divers intervenants du parc résidentiel au Québec.» Voilà pourquoi **Actualité immobilière** y consacre une série d'articles abordant diverses facettes du problème: **Une architecture favorisant l'accessibilité; Vers un environnement résidentiel socialement adapté aux besoins des personnes âgées; Le problème de l'accessibilité financière au logement chez les personnes âgées; Perspectives d'intervention publique en matière de logement des aînés/aînées; etc.**

Rappelons que la revue **Actualité immobilière** est publiée par le LARSI (Laboratoire de recherche en sciences immobilières de l'UQAM). Pour information et abonnement, il faut s'adresser au secrétariat du Laboratoire, salle J-4330 du pavillon Judith-Jasmin. Au téléphone: 282-7936.

Le scrutin au Québec: un miroir déformant

Au lendemain des élections générales, un titre évocateur: *Le scrutin au Québec: un miroir déformant*. L'ouvrage, qui vient d'être publié aux éditions Hurtubise HMH, traite de questions d'actualité: la carte électorale du Québec assure-t-elle aux citoyens (ennes) une représentation équitable à l'Assemblée nationale? qu'est-il advenu des «comtés protégés?» le mode de scrutin majoritaire pénalise-t-il seulement les petits partis politiques?

Les auteurs sont MM. Louis Massicotte, chargé de cours à l'Université d'Ottawa et André Bernard, professeur au département de science politique de l'UQAM, signataire de plusieurs autres ouvrages dont *What does Quebec want?* et *La politique au Canada et au Québec*.

Si les inégalités de représentation peuvent être accentuées par les particularités du découpage électoral, constatent-ils, le mode de scrutin n'en constitue pas moins le facteur déterminant: «Au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, c'est le mode de scrutin plutôt que le type de carte électorale qui, du point de vue technique, détermine les grandes inégalités de représentation, celles qui affectent directement les partis politiques et, indirectement, les catégories de citoyens qui n'arrivent pas à «dominer» dans les partis dominants. Ainsi, c'est par le mode de scrutin et non pas par la carte électorale qu'on peut expliquer comment le Parti québécois n'a fait élire qu'une demi-douzaine de députés dans une assemblée de 110 sièges en 1973, malgré l'appui accordé à ses candidats par 30 pour cent des votants.»

Entre autres thèmes développés dans ce livre à l'appui de cette thèse, notons: l'histoire des débats sur la carte électorale et le mode de scrutin depuis 1967; la réforme de la carte électorale réalisée en 1972; les tentatives visant à introduire la représentation proportionnelle; les particularités du scrutin majoritaire; etc.

Le scrutin au Québec: un miroir déformant est en vente en librairie et à la COOP-UQAM.

Théorie et description en grammaire générative

En collaboration avec l'Office de la langue française, Mme Anne-Marie di Scullo, professeure au département de linguistique, vient de publier une **Théorie et description en grammaire générative** (Éditeur officiel du Québec, collection **Langues et sociétés**). Comme le titre le suggère, l'ouvrage présente les principaux aspects de la grammaire générative. Son but: systématiser les principes de base et les hypothèses proposées par la grammaire générative de type gouvernement-liage. Un livre très spécialisé, donc, qui pourra servir de texte de référence pour les cours de linguistique.

Au lieu d'un compte rendu exhaustif des problèmes et résultats obtenus dans le domaine, l'auteur suggère plutôt des points de repère puisés dans les développements récents de la grammaire

générative, et met en évidence les points saillants de cette théorie linguistique.

Ce que vise la grammaire générative de type gouvernement-liage? Formuler un modèle, et expliquer plusieurs phénomènes linguistiques. Règles et principes grammaticaux sont énoncés surtout à partir des faits du français, bien que d'autres langues soient également prises en compte. Quant aux phénomènes linguistiques, ils se présentent comme la conséquence de l'interaction des principes grammaticaux.

Théorie et description en grammaire générative est disponible chez l'Éditeur officiel du Québec. Le prix: 10,95\$.

Autre parution

Dans **Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal**, Mmes Henrietta Cedergren et Monique Lemieux, professeures au département de linguistique, retracent l'évolution récente du français parlé dans la région métropolitaine, distinguant les phénomènes en variation stable et les changements en cours.

L'intérêt de la démarche est double, expliquent les auteures: «En premier lieu, même s'il peut y avoir variation et changement à plus d'un niveau, on sait que les choix des locuteurs n'iront jamais au-delà de ce qui est prévu par la grammaire. La compréhension des limites de ces choix nous permet de mieux comprendre l'organisation de la grammaire. En deuxième lieu, en faisant ressortir les forces sociales en jeu dans la variation et le changement, nous contribuons à une meilleure compréhension de la dynamique sociale dans ses rapports avec la langue.»

Plus concrètement, signalent-elles, certains aspects de la prononciation des Montréalais ont connu des changements cruciaux. C'est le cas, notamment, de l'abandon du «r» roulé, sans l'aide de pressions sociales. L'influence du milieu sur d'autres phénomènes linguistiques, tel que la négation, est par ailleurs illustrée. C'est donc autour de la trame complexe de la société montréalaise que l'analyse s'articule en grande partie.

Un grand nombre de personnes ont, à divers titres, apporté leur contribution à cet ouvrage, publié en collaboration avec l'Office de la langue française. Les deux tomes sont disponibles chez l'Éditeur officiel du Québec, dans la collection **Langues et sociétés**. Ils coûtent respectivement 9,95\$ et 10,95\$.

«Impertinence»

Redonner à la marionnette toute sa grandeur d'interprète

La compagnie de marionnettes «Le théâtre de l'avant-pays», dont c'est le 10^{ième} anniversaire, présente «Impertinence», création pour adultes. Issue d'une activité de recherche-crédation de Michel Fréchette, professeur au département de théâtre, «Impertinence», qui a pris l'affiche depuis le 11 février, tient à redonner à la marionnette toute sa grandeur d'interprète. Trop souvent utilisé au théâtre comme un accessoire, il devenait primordial pour ce chercheur, d'actualiser un code d'intégration du médium-marionnette pour une production théâtrale contemporaine.

Le défi: présenter la marionnette sans costume, sans trucage, sans

régler, sans histoire et de faire en sorte que par la manipulation elle trouve sa qualité d'interprète et véhicule des sentiments comme le ferait un comédien.

Dans «Impertinence», il n'y a place à une histoire mais bien à douze petites histoires qui peuvent être perçues comme l'Histoire de l'humanité. Un spectacle qui appelle la sensibilité du spectateur.

Une nouvelle dynamique

Avec l'ensemble des créateurs, M. Fréchette a voulu préciser une dynamique créatrice nouvelle pour le médium-marionnette, en proposant un genre nouveau de spectacle intégrant une fusion d'éléments

scéniques distincts: marionnettes, musique, mouvement, espace, marionnettistes, textures, projections et éclairages. De plus, la démarche de création utilisée appelle dorénavant une écriture et une mise en scène différentes du théâtre de comédiens.

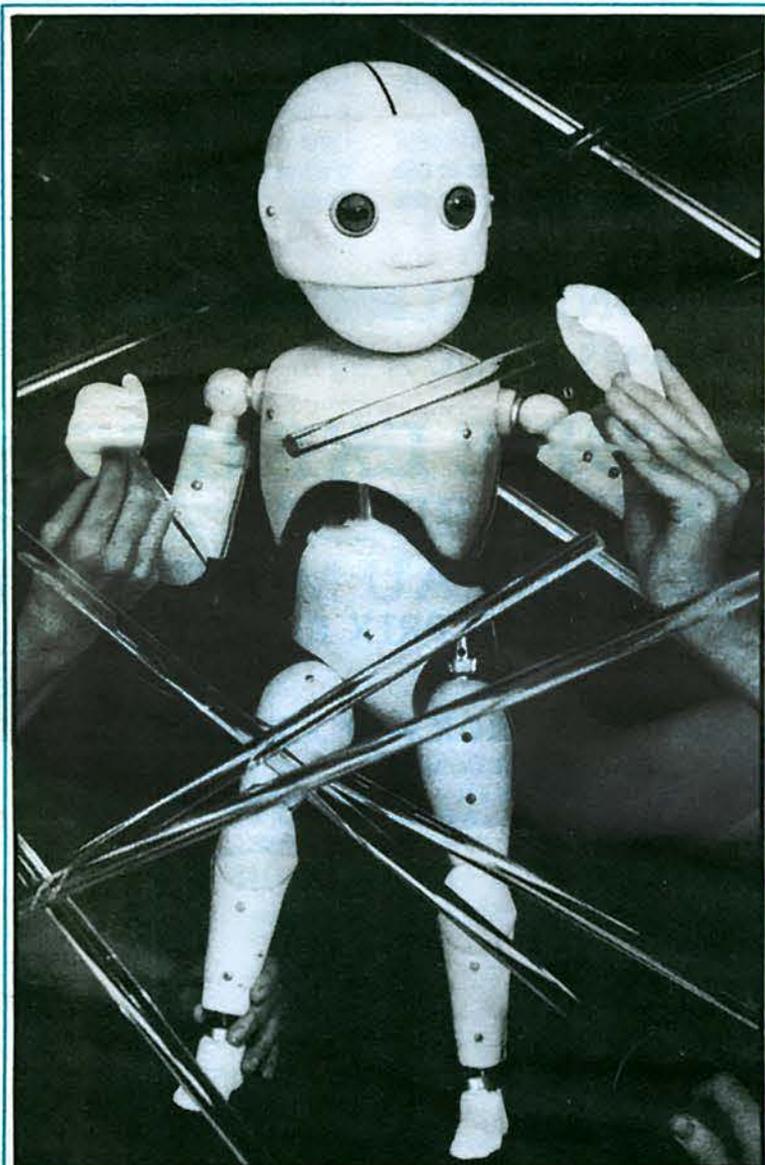
Le théâtre de l'avant-pays vous propose de nouer ou de renouer le contact avec la marionnette à travers un langage contemporain qui livre une intensité dramatique nouvelle laissant à chaque spectateur

la liberté... de son imaginaire.

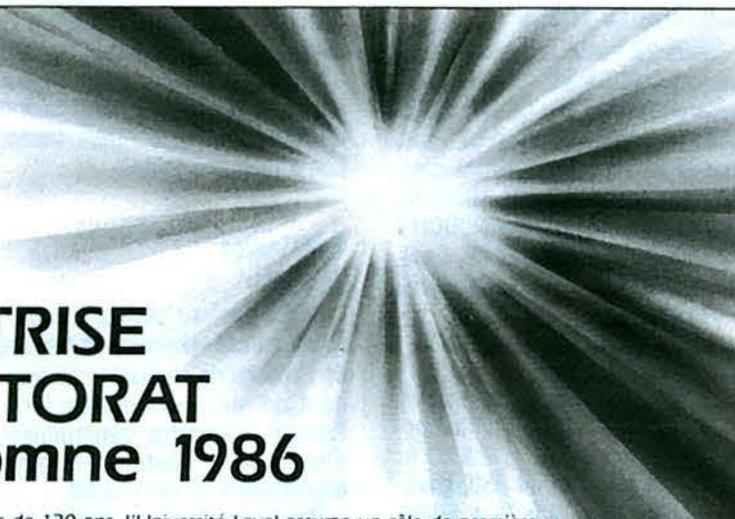
La mise en scène est signée Michel Fréchette, le scénario, Denise Chartrand et la scénographie, Marc-André Coulombe. Parmi les créateurs, on retrouve également Pierre Moreau à la composition musicale, Jean Gervais à la conception des éclairages, Jean-Pierre Perreault, professeur au département de danse, à titre de conseiller au mouvement. A ces derniers s'ajoute un équipe de marionnettistes composée de trois

étudiants du module d'art dramatique, soit Alain Francoeur, Claire Gonthier, Sébastien Provencher de même que Marthe Adam, André Meunier et Michel P. Ranger.

«Impertinence», subventionnée en partie par le Programme d'aide financière aux chercheurs et créateurs de l'UQAM, est à l'affiche jusqu'au 4 mars, à la salle Alfred-Laliberté. Les représentations ont lieu du mardi au samedi à 20h30 et le dimanche à 15h.



Une marionnette sans artifice et aux mécanismes apparents, réduite à la simplicité de ses formes nues et dont l'âme naîtra de la dextérité et de la sensibilité du manipulateur.



MAÎTRISE DOCTORAT Automne 1986

Fondée il y a plus de 130 ans, l'Université Laval assume un rôle de première importance dans la recherche universitaire, dans plus de 75 champs d'études. En fait, elle apparaît comme un lieu privilégié de recherche de plus en plus reconnu, nationalement et internationalement.

Outre une grande variété de domaines de recherche permettant l'obtention d'un grade de 2^e ou de 3^e cycle, l'Université Laval offre, dans plusieurs programmes de maîtrise, deux possibilités de cheminement: l'un centré sur les cours et un essai, l'autre centré sur des travaux de recherche.

Mais il y a plus. L'Université Laval présente aux étudiants désireux d'y poursuivre leur formation, des avantages uniques.

Des centres de recherche reconnus et appuyés par des organismes subventionnaires
Étudiants et chercheurs y trouvent un environnement stimulant et propice à l'écllosion d'idées nouvelles et à l'avancement de la science.

Un encadrement de qualité
De nombreux scientifiques de réputation internationale poursuivent leurs recherches à l'Université Laval. Les étudiants et étudiantes à la maîtrise et au doctorat peuvent donc compter sur des compétences reconnues et un dynamisme éprouvé.

Des programmes d'aide financière
L'Université Laval offre à ses étudiants de maîtrise et de doctorat plus de 150 programmes de bourses de 2^e et 3^e cycles décernés par différents organismes, le Fonds de soutien de revenu des étudiants au doctorat ainsi que les bourses de doctorat de la Fondation de l'Université Laval. De plus, les étudiants à la maîtrise et au doctorat peuvent obtenir des postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche.

Les demandes d'admission pour l'automne 1986 doivent parvenir, au plus tard, le 1^{er} Mars 1986

Renseignements et demandes d'admission:
Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Local 2440
UNIVERSITÉ LAVAL
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

LE
PROGRÈS
NOTRE
FORCE!

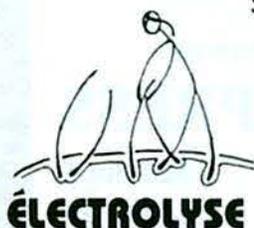








UNIVERSITÉ LAVAL

ÉPILATION DÉFINITIVE PAR ÉLECTROLYSE
SOINS DE PEAU

VIRGINIE MICHAUD MAKONNEN
27 ans d'expérience médicale
Membre de l'Association des Electrolystes
du Québec inc.

SOPHIE MAKONNEN
Diplômée en esthétique et électrolyse

528 Champagneur, près du cinéma Outremont
279-8683

Les étudiants de l'UQUAM remportent le premier prix au concours annuel de cas MBA

Pour la seconde fois en l'espace de cinq ans, les étudiants au programme MBA de l'Université du Québec à Montréal ont encore battu tous leurs collègues canadiens

dans le cadre du concours annuel de cas MBA visant à tester leurs habiletés en stratégie de gestion.

En effet, après une dure compétition à laquelle participaient 15

autres universités canadiennes, l'UQAM a remporté la première place, battant à nouveau McGill, Laval, HEC, Sherbrooke, de même que les universités d'Alberta, de Dalhousie, Moncton, de Toronto, de Windsor, de York, Ottawa, McMaster (Ontario) et St-Mary (Halifax). Quant aux universités Concordia et Memorial (de St-John, à Terre-Neuve), elles se sont respectivement classées au deuxième et au troisième rang.

Déjà en 1981, lorsque le concours fut instauré par l'Université Concordia, les étudiants MBA de l'UQAM avaient terminé ex-aequo avec ceux de l'Université McGill.

En tout, sur les quatre fois où ils furent inscrits à ce prestigieux concours, les étudiants de l'UQAM remportèrent deux fois les honneurs, ce qui leur donne la meilleure performance canadienne à ce jour.

Organisé à chaque année par l'Université Concordia, le concours des cas MBA se tient sur une période de trois journées intensives au cours desquelles sont

confrontées, tour à tour, les équipes d'étudiants.

La première journée, les étudiants doivent présenter leur résolution du cas sous forme rédactionnelle. Le lendemain, ils doivent aussi faire une présentation orale où ils sont confrontés à une autre équipe devant un jury composé d'industriels du milieu des affaires. Sont enfin réunies en finale les deux meilleures équipes pour un dernier match où le gagnant est choisi en fonction de son habileté à résoudre un cas stratégique de gestion basé sur des problèmes réels vécus en entreprise.

L'équipe gagnante de l'UQAM était formée des étudiants Paul Doucet, Chantal Thériault, Normand Allaire et Guy Bérard. Ce sont les professeurs Yvan Allaire et Ermina Mihaela Firsirotu, tous les deux docteurs en administration, qui ont assuré leur préparation et leur formation en vue de cette épreuve.

«Notre programme de MBA pour cadres est très contingenté et très sélectif. Nous n'acceptons que des

gens ayant une expérience de gestion et nous leur donnons tous les outils nécessaires pour augmenter leurs habiletés à résoudre des cas pratiques. Nous sommes fiers de cette réussite qui confirme en tous points l'excellence de notre programme», a déclaré M. Robert Poupard, directeur du département des sciences administratives de l'UQAM.

Le programme du MBA pour cadres de l'UQAM est le seul au Canada à être proposé sur une base de formation intensive d'une durée de 12 mois. L'âge moyen des étudiants admis est de 36 ans.

Rappelons enfin que le DSA-UQAM s'est distingué au cours des dernières années comme étant l'une des écoles d'administration les plus dynamiques (avec un vaste éventail de programmes novateurs) et les plus acheminées qui soient (plus de 12 000 étudiants étaient inscrits en sciences de la gestion à l'automne 1985, ce qui en fait l'une des plus importantes écoles d'administration en Amérique du Nord).

E N B R E F

Conférence chimie

Judi 20 février, causerie de M. Mohammed Chtaib, chercheur au département de chimie de l'UQAM sous le thème «Étude d'une réaction de surface par différentes spectroscopies (ESCA, TDS, HREELS): application du système HCOOH / Au.» L'endroit: salle S-5045, pavillon des sciences, à 15h. Café servi à 14h15.

Un film sur Haïti

Le comité syndical d'animation du SEUQAM présente un film sur Haïti, «Canne amère» à 20h30 le 18 février au local AM 050, pavillon Hubert-Aquin et le 19 à 17h30 au J-2625. «Canne amère» est un

document réaliste qui montre la vérité sur ce qui se passe en Haïti et illustre pourquoi, entre autres, depuis 1971 plus d'un demi-million d'Haïtiens ont fui leur pays. Invitation à tous et à toutes.

Séminaire

28 février

Séminaire, au pavillon Hubert-Aquin intitulé «Discours et histoire de l'imprimerie au Québec au tournant du siècle» Conférenciers: Richard Desrosiers, département d'histoire, et André Vidricaire, département de philosophie.

Pour information: André Michaud, 282-8343.



Les étudiants de l'atelier d'opéra vous donnent rendez-vous au pays de Theseus. Ils vous transporteront dans un monde où le réel et le fantastique se côtoient. Tiré de la comédie féerique de Shakespeare, l'opéra «A Midsummer Night's Dream» est présenté à la salle Marie-Gérin-Lajoie, les 17, 19, 20, 21 et 22 février à 19h30. L'entrée est libre.

Un midi au Robutel
L'heure cocktail au Robutel
Une soirée au Robutel
Trois atmosphères...

Table d'hôte tous les midis
du lundi au vendredi

Pour réservations:
521-5887

1669, rue St-Hubert
(entrée Ontario et Maisonneuve)

UNIQUE À MONTRÉAL
RABAIS JUSQU'À 80%

CHEZ  **COPIE EXPRESS**
LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES AU MONDE
À UNE FRACTION DU PRIX RÉGULIER

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC AVEC XEROX 9900® OU XEROX 9500®

POUR **5¢** LA COPIE OU MOINS!
Format 8 1/2 x 11 — Recto seulement — Papier bond
Couleur blanc — Alimentation automatique des
originaux — Achat minimum de 5 dollars

PHOTOCOPIES COULEUR AVEC **CANON COLOR T®**

8 1/2 x 11 POUR \$1.25 LA COPIE
11 x 17 POUR \$2.25 LA COPIE

La formidable XEROX 9500® produit des photocopies en noir et blanc d'une qualité rivalisant avec les meilleures impressions en offset avec des plaques de métal.

Le nouveau XEROX 9900® est le copieur/duplicateur le plus avancé et aussi le plus dispendieux sur le marché. Son prix est d'environ trois fois le prix d'une machine moyenne à Montréal.

Le superbe CANON COLOR T® est sans aucun doute la meilleure machine pour photocopies en couleur présentement disponible au Canada. Ses belles photocopies en pleine couleur vivante surprennent même nos clients les plus exigeants.

XEROX 9500 et XEROX 9900 sont les marques de commerce de Xerox Canada Inc. CANON COLOR T est la marque de commerce de CANON INC.

IMPRIMERIE — REPROGRAPHIE

COPIE EXPRESS

945 DE MAISONNEUVE EST
(Métro Berri Demontigny)
2116 RUE DE BLEURY
(Métro Place des Arts)

526-0057

288-0288

